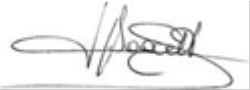


Visa du Service: 

Visa de M. la Directrice générale f.f.:

PROJET DE DELIBERATION - CONSEIL COMMUNAL DU 27 MAI 2019

SEANCE PUBLIQUE

N° * - A. Centre Régional de Verviers pour l'Intégration (C.R.V.I.) A.S.B.L. - Assemblée Générale et Conseil d'Administration - Désignation des représentants de la Ville - Soumettre au Conseil communal - Communiquer à la Section.

LE CONSEIL,

Vu qu'il y a lieu, suite aux élections d'octobre 2018 et conformément aux statuts du Centre Régional de Verviers pour l'Intégration (C.R.V.I.) A.S.B.L., de désigner 11 mandataires pour siéger à l'Assemblée Générale et, parmi ceux-ci, en proposer 5 appelés à remplir les fonctions d'administrateurs ;

Vu l'article 153 et suivants du livre II du Code wallon de l'Action sociale et de la Santé ;

Vu l'Art. 5 des statuts de l'A.S.B.L., qui prévoit que la Ville de Verviers compte 11 membres effectifs à l'Assemblée Générale ;

Vu l'Art. 18 des statuts de l'A.S.B.L. qui prévoit que, parmi les 11 membres de l'Assemblée Générale, 5 membres soient appelés à remplir les fonctions d'administrateurs ;

Attendu que la répartition au Conseil d'Administration des mandats issus des pouvoirs publics est fonction de la constitution du Collège communal (clé d'Hondt) ;

Vu l'article 5 du Règlement d'ordre intérieur du C.R.V.I. A.S.B.L. qui prévoit que le mandat de Président.e de l'A.S.B.L. est réservé expressément à un membre des pouvoirs publics élu par le Conseil d'Administration sur proposition de la Ville de Verviers ;

Vu la décision du Collège (n°xxxx) en sa séance du 15 mai 2019;

Attendu que le dossier a été communiqué à la Section " Santé - Affaires sociales - Lutte contre la Pauvreté - Egalité des Chances " en sa séance du 16 mai 2019 ;

Par * voix contre * et * abstentions,

DECIDE:

Art. 1.- De désigner Mesdames et Messieurs XXX, en leur qualité de Conseiller.ère.s Communaux.ales pour siéger à l'Assemblée Générale du Centre Régional de Verviers pour l'Intégration (C.R.V.I.) A.S.B.L.;

Art. 2.- De présenter Mesdames et Messieurs XXX, en leur qualité de Conseiller.ère.s Communaux.ales en qualité de candidats en vue d'être désigné.e.s comme membres du Conseil d'Administration du Centre Régional de Verviers pour l'Intégration (C.R.V.I.) A.S.B.L. ;

Art.3.- De présenter M./Mme XXX en sa qualité de Conseiller.ère Communal.e en qualité de candidat.e en vue d'être désigné.e comme Président.e du Centre Régional de Verviers pour l'Intégration (C.R.V.I.) A.S.B.L. ;

Art. 4.- De transmettre la présente délibération au Centre Régional de Verviers pour l'Intégration (C.R.V.I.) A.S.B.L. et aux intéressés.